

Communiqué de presse

Conséquence de la pandémie de coronavirus

Ouverture différée pour les nouvelles structures d'accueil de jour à la Gare

Morges, le 30 avril 2020. Une nouvelle crèche et une nouvelle cantine devaient ouvrir leurs portes sur le site de la Gare, à la rentrée d'août. En raison de la pandémie et du ralentissement de l'activité des chantiers pour limiter la propagation du virus, l'ouverture de ces structures destinées à l'accueil des enfants est reportée à janvier 2021.

Le Centre de vie infantine (CVE) de la Gare, l'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) Jacques Dubochet, et la cantine Jacques Dubochet ouvriront le 4 janvier 2021, au lieu de la rentrée d'août 2020. D'ici-là, les 103 places du Centre de vie infantine de la Gracieuse sont maintenues afin d'intégrer de manière transitoire les 32 enfants prévus au CVE de la Gare. La création des 36 places de l'UAPE de la Gracieuse est reportée d'un an à la rentrée d'août 2021.

Pour le préscolaire, tous les enfants prévus à la Gare seront accueillis au CVE de la Gracieuse. En conséquence, l'augmentation de l'offre d'accueil préscolaire et parascolaire interviendra quatre mois et demi plus tard : les nouveaux enfants devront attendre l'offre des 12 nouvelles places en janvier 2021. Quant au parascolaire, la répartition et l'attribution des places actuelles sera maintenue. La Para'l'aile conserve l'accueil des 5-6P.

La Municipalité a pris cette décision du fait des retards liés au coronavirus.

Inauguration du 3 octobre reportée

Pour les mêmes raisons, l'inauguration et la journée portes ouvertes prévue le 3 octobre sont reportées à une date ultérieure.

Concernant le nouveau collège Jacques Dubochet : des contacts sont en cours entre les autorités et acteurs concernés, en particulier le Canton dont dépendent les écoles, pour offrir une solution concertée à la rentrée d'août 2020. Il est toutefois vraisemblable que le collège Jacques Dubochet ne pourra malheureusement pas ouvrir ses portes.

La Municipalité met tout en œuvre afin de limiter les conséquences de ce report. Les parents des enfants concernés par cette réorganisation provisoire ont été informés, ainsi que les collaborateurs et collaboratrices des structures. La Municipalité informera dès qu'elle le pourra de la réorganisation provisoire concernant les écoles. Elle remercie la population de sa compréhension en cette période de pandémie qui demande une constante adaptation au changement.

La Municipalité

Morges, le 30 avril 2020

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :

Mme Sylvie Podio, municipale cohésion sociale et logement +41 (0)78 797 47 58

Mme Mama Anne Sarr, cheffe du service cohésion sociale et logement +41 (0)79 898 95 23
